



APPEL A PORTEURS DE PROJET

NOUS RECHERCHONS DES PORTEURS DE PROJET MOTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN ESPACE HYBRIDE :

- . COMMERCIAL
- . ET POUVANT ACCUEILLIR DES SERVICES ET ACTIVITES LOCALES

Tiers lieu

CONTEXTE DU PROJET

L'attente d'un commerce de proximité dans notre village est forte et l'ensemble des habitants qui se sont exprimés lors de l'enquête menée fin 2019 peut en témoigner.

Comme l'équipe municipale s'y est engagée dans son programme, un travail de réflexion autour de l'implantation d'un commerce dans Carnin a donc été entrepris dès l'an dernier.

Avec l'appui des chambres consulaires (Chambre des Métiers et de l'Artisanat et Chambre du Commerce et de l'Industrie) ainsi que des services compétents de la MEL, une étude de viabilité d'un tel projet a été menée.

Il en ressort que le nombre d'habitants de Carnin ajouté aux personnes qui le traversent chaque jour ne permet pas l'accueil d'un commerce traditionnel du fait de l'offre importante aux alentours.

Par contre, un commerce multi-activités associant vente et services divers est tout à fait viable et répondrait à de nombreuses attentes.

Forte de ces constats, la municipalité s'engage donc à construire au centre du village un bâtiment qui permettra l'accueil de ce tiers-lieu à l'horizon 2ème semestre 2022.

Installé en plein centre du village, au plus près des lieux de vie (école, médiathèque, mairie,...) et au carrefour des principaux axes de circulation, il sera réalisé selon les dernières normes de construction, dans le respect du développement durable, avec une forte notion de modularité.



ACTIVITÉS A DÉVELOPPER : COMMERCE ET ANIMATION LOCALE



Le support principal de l'activité économique du lieu consiste en son commerce de proximité (avec fourniture de pain à minima).

Là encore, c'est la créativité du porteur du lieu qui en assurera la réussite !

A ce commerce devront être associés un ensemble de services de proximité avec par exemple (sans exhaustivité) : retrait colis, conciergerie, travaux de couture ou de blanchisserie, produits locaux,...

Ce sera au porteur de projet de trouver les activités les plus en adéquation avec les demandes !

Le souhait est d'ouvrir le lieu à d'autres activités pour créer de la vie dans le village pour tous les âges. Pour cela, une partie de la surface du local pourra être dédiée à l'accueil d'activités extérieures à destination des habitants :

- . Animations parents/enfants et intergénérationnelles
- . Ateliers créatifs
- . Moments conviviaux, réunions ...



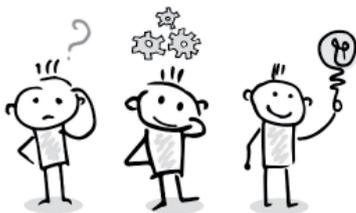


PORTRAIT ROBOT DU (DES) PORTEUR(S) DE PROJET :

UNE DEMARCHE SOCIALE NOVATRICE

Avec ce projet, l'équipe municipale cherche à **créer un lieu de vie et de convivialité** :

- Par l'hybridation des ressources de son modèle économique : marchandes et non marchandes, commerce et volontariat
- Par l'utilité sociale de son activité : commerce de proximité, choix des produits vendus, services aux habitants, partenariat avec les associations locales.
- Par sa gouvernance : quel que soit le statut juridique choisi pour cette activité (SCOP, SARL, Associatif,...), il devra faire l'objet d'un pilotage collectif.



La personne responsable de ce lieu doit cumuler des compétences de commerçant et d'animateur. Elle est porteuse de son projet et autonome. En tant que commerçante, elle doit gérer avec rigueur son activité, sa trésorerie et comptabilité, les relations avec les fournisseurs,...

Par ailleurs, ses qualités de relations humaines lui permettront d'accueillir les clients dans une atmosphère de convivialité et de créer un lien de proximité avec eux.

Ces mêmes qualités d'animation devront être mises à profit pour mettre en place des conditions favorables à l'accueil de groupes de personnes, leur donner envie d'y revenir et/ou d'organiser d'autres événements.



Vous n'avez pas l'âme d'un porteur de projet mais vous avez envie d'investir un peu d'énergie, de temps, de savoir-faire dans ce projet ? Participez, vous aussi, à cet appel à projet en nous indiquant quelles activités vous souhaiteriez voir émerger dans le tiers-lieu et comment vous souhaitez vous y associer.

INTÉRESSÉ(E) ?

CET APPEL A PORTEUR DE PROJET EST DIFFUSÉ D'AVRIL 2021 A JUIN 2021.

Comment répondre à cet Appel à manifestation ?

Il vous suffit de remettre en mairie votre candidature comportant au minimum votre nom et prénom, vos coordonnées et quelques lignes sur votre projet pour le tiers-lieu.

En juin, le groupe-projet au sein de la municipalité se réunira pour faire un bilan de cet appel et organisera une rencontre avec les personnes y ayant répondu.

Une réunion publique sera proposée dès que possible pour détailler les contours du projet.

Le porteur de projet bénéficiera de l'appui du groupe-projet pour l'aider à monter et développer l'activité, dans un esprit de co-construction.

CONTACT

Vous pouvez manifester votre intérêt et en savoir plus auprès de :

Sylvie Blas, adjointe au développement économique, en mairie, au 03 20 85 66 17 ou à sblas@carnin.fr